



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG
AVIS PUBLIC
ADOPTION DU RÈGLEMENT 115-02-2021
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES
POUR L'ANNÉE 2021

Veillez prendre avis que le 25 février 2021 lors de la tenue par téléconférence d'une séance spéciale, le conseil de la Municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement 115-02-2021;

Le règlement 115-02-2021 vient annuler le règlement 115-02-2020 aux fins de décréter l'imposition des taxes pour l'exercice financier de l'année 2021;

Une copie du règlement est disponible pour consultation au 2, place de l'Hôtel de Ville, à Frelighsburg, et copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT ET UN.

Anne Pouleur
Directrice générale
Secrétaire-trésorière